

Ravel, le 09 mars 2015

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 07 MARS 2015**

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité, le Président passe à l'ordre du jour :

DEMANDE DE SUBVENTION A TITRE EXCEPTIONNEL:

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de reconstruction de la salle de classe des CP et CE 1 Il s'agit de reprendre complètement la classe qui date de 1952.

Un devis a été établi par les entreprises 6ème sens déco de Plauzat (murs, plafonds, isolation...), Lezoux Electricité (électricité), Gauthier pour les volets, la SARL COURTY Cyrille (chauffage et sanitaire) et DOM Bureau (mobilier) pour un total HT de 37 833.67€.

Monsieur le Maire suggère à l'Assemblée de solliciter auprès de Monsieur le Député Jean-Paul BACQUET l'attribution d'une subvention à titre exceptionnelle.

A l'unanimité le Conseil municipal décide de donner son accord pour le projet et demande à Monsieur le Maire de solliciter auprès de Monsieur le Député Jean-Paul BACQUET l'attribution d'une subvention à titre exceptionnel pour ce projet pour l'année 2015.